

Stage *Air de Cour baroque* **Claire Lefilliâtre – Stéphane Fuget** **du 21 au 25 août 2023**

À qui s'adresse ce stage ?

Ce stage est ouvert, sur dossier de candidature, à 12 chanteurs de tous pupitres (sopranos, mezzos, contreténors, ténors et basses), souhaitant approfondir leurs connaissances et leur pratique de l'Air de Cour français du XVII^e siècle.

Prérequis

Pour pouvoir s'inscrire, le postulant doit posséder au moins l'un de ces prérequis :

- être titulaire d'un DEM ou niveau équivalent
- pratique professionnelle du chant ou de la musique
- être enseignant en école de musique ou conservatoire
- avoir déjà suivi ce stage une année précédente
- pouvoir justifier d'une pratique amateur du chant équivalente aux niveaux précédents

Durée du stage

30 heures, réparties sur 5 jours, du lundi 21 au vendredi 25 août.

Objectifs

Le genre de l'Air de Cour occupe une place particulière dans l'univers de la musique baroque, du fait à la fois de ses caractéristiques musicales et de sa liaison étroite avec la poésie française du XVII^e siècle et la versification latine.

Sous la conduite de Claire Lefilliâtre et Stéphane Fuget, spécialistes reconnus de la musique du XVII^e siècle, le stage permettra au participant d'apprendre à :

- adapter sa technique vocale au répertoire de l'Air de Cour (intonation, justesse, contrôle du vibrato)
- maîtriser les éléments stylistiques de l'Air de Cour (ornementation, improvisation, diminutions)
- être en capacité de comprendre un texte poétique spécifique (prononciation, éloquence, rhétorique)

Programme

Le programme sera entièrement consacré à l'Air de Cour baroque, à voix seule et polyphonique, illustré par la musique d'Étienne Moulinié, Antoine Boësset, Pierre Guédron, Charles Tessier, Charles Dassoucy, etc.

Les pièces étudiées seront communiquées aux stagiaires au plus tard le 30 juin 2023. Les partitions

seront envoyées par mail uniquement. Il est recommandé aux stagiaires de venir au stage avec des pièces de leur choix, déjà préparées.

Les pièces travaillées seront choisies et adaptées en fonction des tessitures des chanteurs retenus pour le stage.

Le stage commencera le lundi 21 août à 10h et se terminera par un concert public le vendredi 25 août.

A l'issue du stage, un bilan individuel et collectif aura lieu portant sur les éléments suivants :

- technique vocale
- maîtrise de l'ornementation et des diminutions
- perception stylistique (éloquence et rhétorique)
- présence corporelle sur scène

Encadrement

Claire Lefilliâtre est reconnue comme l'une des meilleures interprètes de la musique du XVII^e siècle.

Elle collabore avec de nombreux ensembles (Le Poème Harmonique, Les Nouveaux Caractères, Le Holland Baroque Society, La Tempête, Les Épopées, La Fenice...) sur de nombreuses scènes françaises et internationales (Opéra-Comique, Opéra de Rouen, Opéra d'Avignon, Grand Théâtre d'Aix-en-Provence, Bruxelles, Amsterdam, Barcelone, Rome, Cracovie, Moscou, Tokyo, New York, Buenos Aires, Pékin, Shanghai, Delhi, ...).

Sa curiosité l'amène également sur des projets singuliers. Ainsi les spectacles créés pour elle par Benjamin Lazar ; avec Emily Loizeau des concerts de chanson française ; avec Aurélien Bory un spectacle créé pour le festival d'Avignon ; avec l'ensemble Oxalys dans Mahler, Berio, Jongen ; ainsi que l'enregistrement de la musique de films d'Eugène Green (Toutes les Nuits – Le Pont des Arts – Le fils de Joseph).

Stéphane Fuget est diplômé du Conservatoire Royal de La Haye. Il est lauréat du concours international de clavecin de Bruges en 2001. Il a également reçu un premier prix de clavecin et de basse continue du CNSM de Paris.

Il s'est d'abord fait connaître avec un ensemble de musique de chambre baroque et préclassique : L'Entretien des Muses. On a pu l'entendre régulièrement sur les ondes : France Musique, Radio Classique, Deutschland Radio Berlin, etc.

Puis, pendant une dizaine d'années, il s'est consacré à sa carrière internationale de chef de chant dans les plus grandes maisons d'opéra. A la demande d'Anne-Sofie von Otter, il a été appelé par l'Opéra de Francfort en qualité de spécialiste de la musique baroque française sur une production de *Médée* de Charpentier. Parallèlement, il développe sa carrière de chef invité.

Animé du désir de travailler avec de jeunes artistes, il développe au CRR de Paris, une classe de Chef de chant et une classe d'Opéra baroque, uniques en France.

Celles-ci l'amènent à expérimenter sur de nombreuses productions d'opéra sa vision de la déclamation et de l'ornementation dans le répertoire baroque.

Pour exprimer au mieux le fruit de cette expérience et de ces recherches, il décide de créer en 2018 Les Épopées, proposant une vision résolument nouvelle en matière d'interprétation.

Haining Li (accompagnatrice) est née en Chine. Elle a commencé à étudier le piano à l'âge de 4 ans. Après avoir obtenu son diplôme de licence de piano au Conservatoire de Sichuan en Chine, elle est venue se perfectionner en France. Elle a obtenu un D.E.M d'accompagnement et un D.E.M de clavecin au Conservatoire de Versailles, et a été admise en classe de chef de chant baroque au Conservatoire de Paris. Elle travaille comme accompagnatrice pour les classes de chant de l'Ecole Normale de Musique de Paris.

Gabrielle Resche (accompagnatrice) a obtenu sa Licence au Conservatoire de Strasbourg auprès d'Aline Zyllberajch (clavecin), Martin Gester (musique de chambre) et Francis Jacob (basse continue et orgue), Gabrielle Resche approfondit sa connaissance des claviers historiques et de leurs répertoires au sein du Conservatoire Royal de La Haye aux Pays-Bas.

Gabrielle s'investit dans l'interprétation de la musique vocale et participe régulièrement à des productions lyriques de premier plan, au clavecin comme au piano-forte.

Depuis 2016, Gabrielle Resche enseigne le clavecin, la basse continue, la musique de chambre et dirige l'orchestre baroque au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Dieppe en Normandie.

Déroulé du stage

Le stage commencera le lundi 21 août à 10h et se terminera par un concert public le vendredi 25 août.

Lundi 21 août :

10h : accueil des participants

10h15 : début du travail musical

Planning prévisionnel :

Du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h30. Le jeudi 24 août, le stage se terminera exceptionnellement à 15h30.

Au moment de l'inscription, les maîtres de stage évaluent le niveau de chacun selon les critères suivants :

- technique vocale
- maîtrise de l'ornementation et des diminutions
- perception stylistique (éloquence et rhétorique)

Au début du stage, les encadrants feront un tour de table pour entendre les attentes des stagiaires en termes d'enjeux, de contenus ou de supports.

Après évaluation du niveau de chaque stagiaire, le déroulement du stage sera adapté individuellement avec une alternance de cours individuels et de cours collectifs.

Au cours du stage :

- le répertoire de l'Air de Cour à voix seule sera abordé lors de cours individuels et personnalisés afin d'évaluer les progrès au jour le jour.
- le répertoire des airs polyphoniques sera travaillé en groupe dans une perspective de perception collective.

Les maîtres de stage évalueront les progrès tout au long des cinq jours lors de sessions individualisées permettant une restitution des exercices proposés.

Chaque jour, un bilan sera réalisé individuellement pour fixer de nouveaux objectifs.

Modalités d'inscription et délai d'accès

Pour vous inscrire à ce stage, vous devez être adhérent de l'association Académie Bach, à jour de votre cotisation pour 2023 (15 €).

Les candidatures seront prises en compte à réception des éléments suivants :

- le bulletin de candidature complété disponible sur le site de l'Académie Bach
- Vos motivations présentant brièvement votre situation et vos attentes par rapport à ce

- stage
- un enregistrement vidéo, ou à défaut audio
- votre CV musical

Elles seront ensuite transmises aux maîtres de stage, qui pourront le cas échéant vous demander des éléments complémentaires.

Après validation, nous vous feront parvenir un dossier d'inscription à nous renvoyer daté et signé, accompagné de votre règlement.

Limite d'inscription : 8 juillet 2023, dans la limite des places disponibles.

Tarif

- Tarif individuel : 370 €
- Tarif formation professionnelle : nous consulter

Ce prix comprend : les frais pédagogiques et de dossier, les partitions (par envoi numérique), les boissons et collations mises à disposition pendant le stage, les entrées aux concerts du festival (tarif préférentiel de 10€ pour les stagiaires).

Il ne comprend pas : l'adhésion à l'Académie Bach (obligatoire), les transports, l'hébergement et les repas, l'assurance annulation (en option - 17€).

Règlement par chèque à l'ordre de l'Académie Bach, chèques-vacances, virement ou carte bancaire.

Possibilité de règlement en deux fois : 50% à l'inscription, le solde avant le 30 juin.

Adhésion et cotisation pour 2023

Les stages proposés par l'Académie Bach sont réservés aux adhérents de l'association. Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation, nous vous demandons de la régler au moment de votre inscription par chèque séparé (formulaire joint au bulletin d'inscription) ou via le site internet : www.academie-bach.fr.

Annulation et remboursement

Pour toute annulation, les montants remboursés, en dehors de l'adhésion et de l'assurance annulation (qui ne sont pas remboursables), seront les suivants :

- avant le 30 juin : remboursement de la totalité du prix
- du 1^{er} au 31 juillet : remboursement de la moitié du prix
- à partir du 1^{er} août : aucun remboursement, y compris en cas d'abandon en cours de stage

Assurances

Pour couvrir ce stage, l'Académie Bach souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de la MAIF, 129 boulevard de l'Europe, 76100 Rouen, police n°3157565T.

En option, l'Académie Bach vous propose de souscrire une assurance annulation auprès de la MAIF. Elle permet à l'adhérent de prétendre à un remboursement de son stage ou des sommes non remboursées par l'Académie Bach lors de l'annulation, en cas de décès d'un proche, de maladie médicalement constatée ou de licenciement économique. Les conditions sont consultables et téléchargeables en cliquant sur le lien suivant : Assurance annulation

Il vous est conseillé de souscrire une assurance personnelle, en particulier pour les vols, pertes, détériorations des bagages ou objets personnels. En aucun cas, l'Académie Bach ne pourra être tenue responsable des vols ou pertes d'argent, d'effets ou objets personnels et ne pourra se substituer à la responsabilité de l'adhérent.

Accueil des stagiaires

- Date : Lundi 21 août 2023 à 10h
- Lieu du stage : Conservatoire Camille Saint-Saëns : 63 rue de la Barre - 76200 Dieppe.
- Horaires : 10h-13h / 14h30-18h30
- Concert de fin de stage : vendredi 25 août

Accessibilité

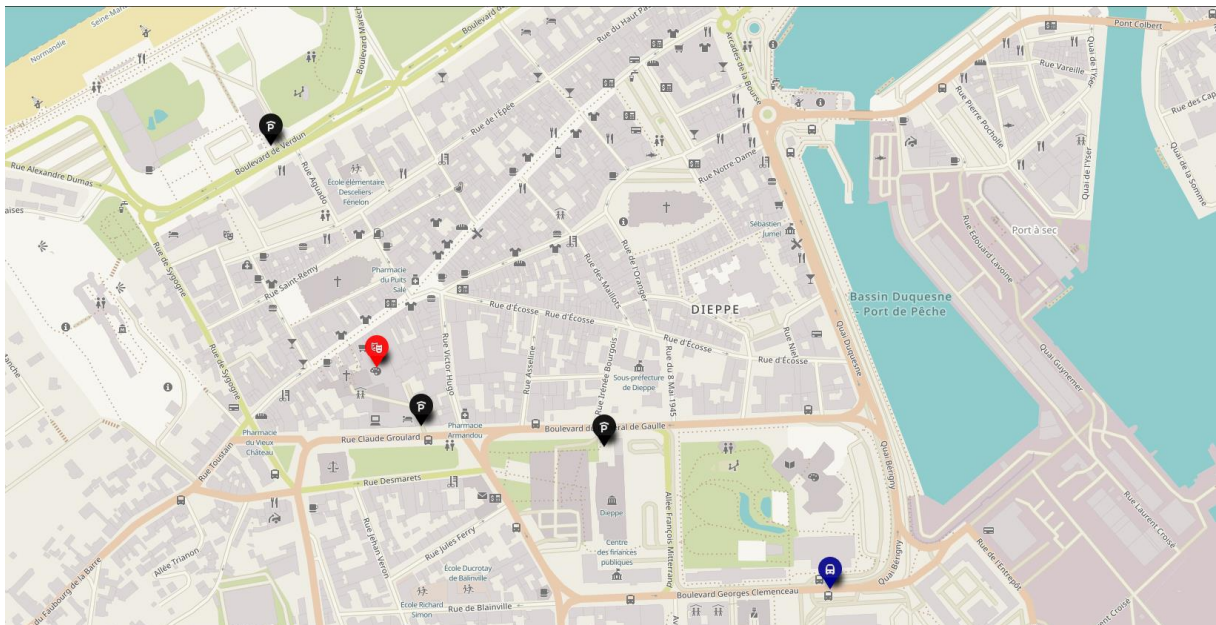
Pour connaître nos conditions d'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter notre référente handicap qui s'assurera que les moyens de la prestation sont adaptés aux besoins spécifiques. Vous pouvez la contacter par mail : helene-debrix@academie-bach.fr ou par téléphone au 02 35 04 50 50.

Accès et parking

Le conservatoire n'est accessible qu'à pied à partir de la rue de la barre (rue piétonne) et des différents parkings.

- En voiture : Parking de la Barre/ Parking de l'Hôtel de Ville / Parking de la Plage
- En train : gare SNCF de Dieppe (10 minutes à pied du Conservatoire)

Compte tenu de l'éloignement des différents lieux de concert, il est indispensable de disposer d'un véhicule. Si vous acceptez de véhiculer d'autres stagiaires, vous pourrez nous l'indiquer en remplissant votre bulletin d'inscription.



Repas

L'Académie Bach organisera les repas des stagiaires qui le souhaitent. Les informations et tarifs seront donnés ultérieurement, après l'inscription.

Il existe par ailleurs de nombreux restaurants et commerces à Dieppe.

Hébergements

Une liste d'hébergements est consultable sur le site de l'Office de tourisme de Dieppe-Maritime : www.dieppetourisme.com - 02 32 14 40 60

Si vous souhaitez partager un logement avec d'autres stagiaires, n'hésitez pas à nous en faire part, nous vous mettrons alors en contact les uns avec les autres.

Les concerts du festival

Vous bénéficierez du tarif réduit (10 €) pour tous les concerts du festival. Achat des places directement sur notre site internet dès l'ouverture des réservations : www.academie-bach.fr

Votre contact

Académie Bach – Emilie Lemerre

E-mail : production@academie-bach.fr

Courrier : Académie Bach

1, rue Le Barrois BP 26

76880 Arques la Bataille

Téléphone : 02 35 04 21 03

www.academie-bach.fr